



L'élevage est organisé de façon à respecter le cycle naturel de la brebis et à valoriser au maximum les pâturages :

Les brebis pâturent de l'herbe sur pied en plein air toute l'année, elles ne sont jamais en bergerie, sauf pour les trier, les soigner ou dans des cas exceptionnels. Des abris sont en libre accès dans leurs prés afin qu'elles puissent se mettre au sec en cas d'intempéries.

De manière naturelle les brebis agnellent en plein air, 1 fois par an entre avril et Juillet. Aujourd'hui de nombreux éleveurs dessaisonnent leurs brebis afin d'avoir un deuxième agnelage à l'automne.

Pour ma part j'ai choisi d'avoir un seul agnelage par an, au printemps afin de respecter le rythme naturel des brebis. De cette manière les agneaux peuvent naître en plein air sous un climat qui leur est favorable. En contact avec l'environnement extérieur naturel, les agneaux développent une meilleure immunité et sont plus résistants. La poussée d'herbe fraîche au printemps permet aux mères d'avoir une bonne production laitière pour nourrir leurs agneaux.

UNE VIANDE AU DELA DU BIO

Protection de la biodiversités des zones natura 2000 :

Par exemple les zones sensibles de la chaîne du Plantaurel sont pâturées uniquement pendant l'hiver pour entretenir l'espace sans mettre en péril le renouvellement de la flore du printemps à l'automne.

Zones pâturées non cultivables entretenues par les Brebis		Pas de concurrence avec
Garantie sans aliment bétail transformé même bio		> les surfaces de production pour la consommation humaine

J'élève mes animaux avec respect et dans une relation de proximité tout au long de leur vie.



PRINTEMPS



ETE



AUTOMNE



HIVER